

**DOCOB Cannella**

*Fiche 7 : Remplacement des escaliers par des planches*

- Objectif**  
Favoriser le maintien et le développement d'*Anchusa crispa*
- Cahier des charges**  
Supprimer les fascines situées de part et d'autre du « Grand Bleu »  
Installer des planches fichées à même le sol

2<sup>ème</sup> comité de pilotage – 27 février 2002

**DOCOB Cannella**

*Fiche 7 : Remplacement des escaliers par des planches*

- Partenaires**  
DIREN, OEC, CRSC
- Financements possibles**  
Europe (Natura 2000, Life), DIREN, OEC, Commune de Sari-Solenzara
- Maître d'ouvrage potentiel**  
CRSC, Commune de Sari-Solenzara

2<sup>ème</sup> comité de pilotage – 27 février 2002

En ce qui concerne ce réaménagement des escaliers, le **CRSC** souhaite que soit intégré à la fiche action le problème de l'écoulement des eaux pluviales.



DOCOB Cannella

*Fiche 8 : Renforcement de la population d'Anchusa crispa*

- **Objectif**
- Favoriser le maintien et si possible le développement d'*Anchusa crispa*
- **Cahier des charges**
- Choix des zones de réimplantation
- Implantation de graines et plantules
- Suivi des plantules

2<sup>ème</sup> comité de pilotage – 27 février 2002

DOCOB Cannella

*Fiche 8 : Renforcement de la population d'Anchusa crispa*

- **Partenaires**
- DIREN, OEC, CBNMP (antenne corse) CRSC
- **Financements possibles**
- Europe (Natura 2000, Life), DIREN, OEC, Commune de Sari-Solenzara
- **Maître d'ouvrage potentiel**
- CRSC

2<sup>ème</sup> comité de pilotage – 27 février 2002

**Le CRSC** explique que les renforcements de population d' *Anchusa crispa* marchent mal. Il pense que le site n'a pas besoin de réimplantation (la station d'*Anchusa* est importante).

**La DIREN** fait remarquer que cela est à envisager en cas de baisse importante des effectifs, et que même si des renforcements ont déjà été expérimentés le problème est le suivi des individus réimplantés. Aussi la DIREN maintient la fiche.

En conclusion les renforcements de population d' *Anchusa crispa* à Cannella se feront si nécessaire après avis du comité de pilotage.

**M. le délégué au tourisme** se demande pourquoi ne pas implanter *Anchusa crispa* sur des sites où elle n'est pas présente.

**Le CRSC** explique que cela a été fait sur les sites de Roccapina et Fautea.



DOCOB Cannella

*Fiche 9 : Reconstitution d'habitats propices à *Anchusa crispa**

- **Objectif**

Favoriser le maintien et le développement d'*Anchusa crispa*

- **Cahier des charges**

- Planter de jeunes plants d'*Helichrysum italicum* au sommet de la pente dunaire
- Suivi des jeunes plants

2<sup>ème</sup> comité de pilotage – 27 février 2002

DOCOB Cannella

*Fiche 9 : Reconstitution d'habitats propices à *Anchusa crispa**

- **Partenaires**

DIREN, OEC, CBNMP (antenne corse), CRSC

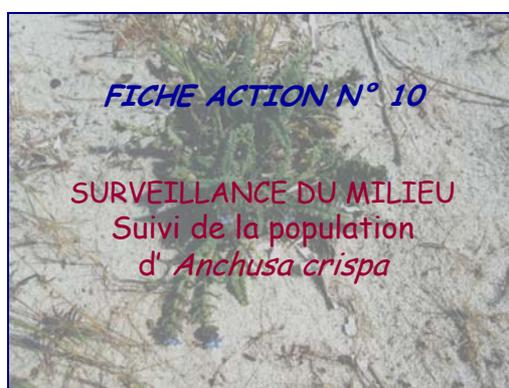
- **Financements possibles**

Europe (Natura 2000, Life), DIREN, OEC, Commune de Sari-Solenzara

- **Maître d'ouvrage potentiel**

CRSC

2<sup>ème</sup> comité de pilotage – 27 février 2002



DOCOB Cannella

*Fiche 10: Suivi de la population d'*Anchusa crispa**

- **Objectif**

Protéger *Anchusa crispa* en assurant un suivi régulier de ses effectifs

- **Cahier des charges**

- Comptage des pieds d'*Anchusa crispa* (mai) en distinguant :  
pieds adultes fleuris, pieds adultes non fleuris, plantules
- Comparaison avec les résultats antérieurs

2<sup>ème</sup> comité de pilotage – 27 février 2002

DOCOB Cannella

*Fiche 10 : Suivi de la population d'*Anchusa crispa**

- **Partenaires**

DIREN, CRSC, Université de Corse

- **Financements possibles**

Europe (Natura 2000, Life), DIREN, OEC, Commune de Sari-Solenzara

- **Maître d'ouvrage potentiel**

CRSC, Commune de Sari-Solenzara

2<sup>ème</sup> comité de pilotage – 27 février 2002

Le CRSC précise que le suivi doit comporter des relevés phytosociologiques.



DOCOB Cannella

*Fiche 11: Surveillance estivale du site*

- **Objectif**  
Protéger les habitats et les espèces présents sur le site et en particulier *Anchusa crista*
- **Cahier des charges**  
Créer un emploi saisonnier

2<sup>ème</sup> comité de pilotage – 27 février 2002

DOCOB Cannella

*Fiche 11 : Surveillance estivale du site*

- **Partenaires**  
DIREN, OEC, CRSC
- **Financements possibles**  
Europe (Natura 2000, Life), DIREN, OEC, Commune de Sari-Solenzara
- **Maître d'ouvrage potentiel**  
CRSC, Commune de Sari-Solenzara

2<sup>ème</sup> comité de pilotage – 27 février 2002

**Le CRSC** trouve que l'emploi d'un saisonnier n'est pas justifié puisque les propriétaires peuvent très bien jouer ce rôle. Ils ont l'avantage d'être sur place.

**La DIREN** pense que le travail d'un saisonnier ne serait pas uniquement de la surveillance mais également de l'information et de l'animation.

Toutefois si les propriétaires souhaitent s'occuper de la surveillance du site, c'est une possibilité.

### Points divers

**Le CRSC** souhaite que soit précisé dans le Document d'objectifs les limites de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC). La carte IGN n'étant pas assez précise les limites de la ZSC doivent figurer sur la carte des habitats.

**Les propriétaires** évoquent le problème du nettoyage mécanique de la plage et surtout le reprofilage du bas de plage.

**La DIREN** indique que le problème se pose d'une part pour le haut de plage, et dans ce cas il est souhaitable qu'une personne soit là pour diriger les travaux afin d'éviter d'abîmer le haut de dune. D'autre part lors de l'enlèvement des posidonies une part importante de sable est prélevée.

**M. Le Sous-Préfet** termine la réunion en proposant la validation du document d'objectifs de Cannella, ce qui est accepté par tous les membres du comité de pilotage.

